



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU LUNDI 2 FÉVRIER 2026

Le conseil municipal de la commune de VUE, dûment convoqué le vingt-huit janvier deux mil vingt-six, s'est réuni, sous la présidence du Maire, Madame Nadège PLACÉ, en séance ordinaire, le lundi 2 février deux mil vingt-six, à dix-neuf heures trente.

Étaient présent(e)s : Nadège PLACÉ, Franck SULPICE, Patrick MUSSAT, Samuel GOUY, Cédric BIDON, Jérôme HALLIER, Annie CHAUVET, Stéphane GOOSSENS, Didier BEAUCHENE, Laurence GARNIER, Jonathan CHABAUD, René BERTIN et Anita DEBORD-GUIARD

Étaient excusé(e)s : Isabelle PICHON (a donné procuration à Nadège PLACÉ), Coralie LE ROUX (a donné procuration à Cédric BIDON), Patrick VITET (a donné procuration à Jérôme HALLIER), Nathalie KOVACIC (a donné procuration à Franck SULPICE)

Était absent : Jean-Pierre MAZZOBEL

Secrétaire de séance : Annie CHAUVET

18 membres du conseil municipal en exercice – 13 membres présents

Le procès-verbal de la séance du 1^{er} décembre 2025 a été approuvé à l'unanimité

DCM2026-01-05/Convention d'adhésion au groupement de commandes ENT-E-Primo - marché public 2026-2030

Rapporteur : Cédric BIDON

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,
Vu le Code de l'Éducation,
Vu le Schéma Directeur des Espaces Numériques de Travail du Ministère de l'Éducation nationale (Version 2025),
Vu le code de la commande publique dans sa version du 01/04/2019,
Vu la délibération 2021-08-03 portant convention d'adhésion au groupement de commandes ENT-E-Primo- marché public 2021-2026 école le Tenu,

La convention d'adhésion au groupement de commandes ENT-E-Primo- marché public 2021-2026 école le Tenu prend fin. Le prochain marché e-primo s'étendra sur la période 2026-2030. L'objectif est de donner aux communes qui adhéreront au groupement de commandes, la possibilité de doter leurs écoles d'un ENT.

La présente convention traduit la volonté commune du rectorat de l'académie de Nantes et des collectivités territoriales adhérentes au groupement de poursuivre le partenariat, initié en 2013, relatif au déploiement d'un environnement numérique de travail (ENT) pour les écoles situées sur tout ou partie de leur territoire.

Cet ENT, nommé e-primo, vise à fournir à tous les membres de la communauté éducative un point d'accès unique à un ensemble de services numériques, en rapport avec leurs activités, accessible en tout temps et tout lieu depuis n'importe quel terminal relié à l'Internet. L'ENT du premier degré de l'académie de Nantes constitue la déclinaison locale d'un projet national, piloté par le Ministère de l'Éducation nationale qui en a fixé le périmètre à travers la rédaction d'un Schéma Directeur des Environnements de Travail qui en est aujourd'hui à sa version 2025 (SDET version 2025).

Accusé de réception en préfecture
044-214402208-20260204-DCM2026-01-05-DE
Date de réception préfecture : 04/02/2026

Aujourd'hui 85 % des élèves de l'enseignement primaire public de l'académie bénéficient d'e-primo, dans plus de 1530 écoles utilisatrices.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des votants (17« pour ») d' :

- **ADHÉRER** au groupement de commandes du marché public ENT-E-Primo pour la période 2026-2030
- **AUTORISER** Madame le Maire à signer la convention d'adhésion au groupement de commandes et toute pièce relative à ce dossier

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Nadège PLACÉ



La secrétaire de séance,
Annie CHAUVET

A handwritten signature in dark ink, which appears to be 'Annie Chauvet', written in a cursive style.